

L'Outplacement

Accompagner et faciliter les transitions professionnelles

QU'EST-CE QUE L'OUTPLACEMENT ?

L'outplacement ou le reclassement individuel est un accompagnement individuel sur mesure, destiné aux salariés en période de transition professionnelle. D'un commun accord, il permet une séparation "à l'amiable" entre l'entreprise et le cadre salarié. L'initiative de cette décision peut venir soit du DRH, soit du cadre. Ainsi, le collaborateur bénéficie d'un accompagnement privilégié dans cette phase de transition de recherche d'emploi.

LES BÉNÉFICES DE L'OUTPLACEMENT :

Pour le candidat

- + Définir ses qualités intrinsèques
- + Valoriser son potentiel et ses compétences
- + S'adapter aux changements
- + Appréhender rapidement son marché-cible
- + Développer son réseau afin de créer des opportunités professionnelles
- + Accélérer son retour à l'emploi

Pour l'entreprise

- + Démontrer une image positive de la Gestion des Ressources Humaines
- + Renforcer la reconnaissance et la considération du salarié
- + Se donner un levier de négociation
- + Accompagner le bénéficiaire au changement et à la mobilité
- + Désamorcer les conflits potentiels

COMMENT ÇA MARCHE ?

Accompagnement à la
Transition professionnelle



LES PLUS DU CABINET PROPULSE

- Accompagnement sur mesure, profil de personnalité
- Construction du marketing de soi (storytelling, e-réputation, pitch, posture)
- Equipe expérimentée de coachs certifiés et de psychologue du travail
- Mise en relation avec des acteurs économiques professionnels locaux dans de nombreux secteurs d'activité

CHIFFRES CLÉS

Enquête SYNTEC auprès de 1 465 candidats "outplacés" en 2019 :

9,4 Mois

est la durée moyenne de retour à l'emploi

30%

obtiennent un salaire supérieur

15%

s'orientent vers la création d'activité

49%

retrouvent un salaire équivalent

77%

optent pour un emploi salarié en CDI